

LES PRAIRIES AU PRINTEMPS 2024

Une bonne pousse de l'herbe en Bretagne

En 2024, la production bretonne des prairies de printemps s'accroît de 5 % en un an, grâce à de meilleurs rendements. La météo pluvieuse et les températures élevées favorisent la pousse de l'herbe, qui est de bonne qualité. Toutefois, l'humidité des sols rend difficile la mise à l'herbe des animaux et retarde le pâturage. Les chantiers de fauche et d'ensilage sont également tardifs, car devant être réalisés en dehors des périodes de pluies. Les stocks de foin sont assurés cependant, mais de mauvaise qualité.

Une production d'herbe en hausse

Au printemps 2024, la **production** bretonne des prairies atteint 3 millions de tonnes de matière sèche, selon les premières estimations de l'enquête prairies (**méthodes, figure 1**). Elle s'accroît de 5 % par rapport à celle du printemps 2023, qui était plutôt satisfaisante. La production dépasse ainsi de 14 % la production de référence de l'enquête prairies. En cumul jusqu'au 20 juin 2024, la pousse des prairies permanentes en Bretagne atteint 71 % de la pousse annuelle de référence, contre 62 % pour la pousse de référence au 20 juin.

La **superficie** totale des prairies atteint 628 000 hectares en 2024, soit 23 % du territoire régional (**définitions**). Elle correspond principalement aux prairies permanentes (59 %) et aux prairies tem-

poraires (39 %). Les prairies artificielles occupent moins de 2 % de la surface prairiale bretonne.

Des rendements supérieurs à la moyenne dans les quatre départements

Au printemps 2024, le **rendement** moyen de l'ensemble des prairies bretonnes est estimé à 4,9 tonnes de matière sèche à l'hectare. Il augmente de 5,2 % par rapport à celui du printemps 2023. Le rendement moyen régional des prairies de printemps dépasse de 14 % le rendement de référence (**figure 2**). Il est ainsi faiblement excédentaire selon la dénomination du système Isop¹, alors qu'il était dans la norme en

¹ Selon le système Isop, le rendement est dit : « en déficit important » si l'écart au rendement de référence (en %) est < -25, « en déficit faible » de -25 à -10, « dans la norme » de -10 à +10, « en excédent faible » de +10 à +25, « en excédent important » + de 25

Figure 1 - Production, rendement et écart au rendement de référence des prairies au printemps 2024

Printemps 2024	Production (milliers de tonnes de matière sèche)			Rendement (tonnes de matière sèche par hectare)			Écart au rendement de référence (%)		
	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Total prairies (y compris artificielles)	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Total prairies (y compris artificielles)	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Total prairies (y compris artificielles)
Côtes-d'Armor	384	371	764	4,5	5,7	5,0	12	11	11
Finistère	401	285	693	4,1	5,0	4,5	12	9	11
Ille-et-Vilaine	404	416	863	4,6	6,0	5,2	17	19	18
Morbihan	378	299	687	4,1	5,6	4,7	19	14	17
BRETAGNE	1 567	1 372	3 006	4,3	5,6	4,9	15	14	14

Source : Agreste, enquête prairies 2024 (données provisoires)

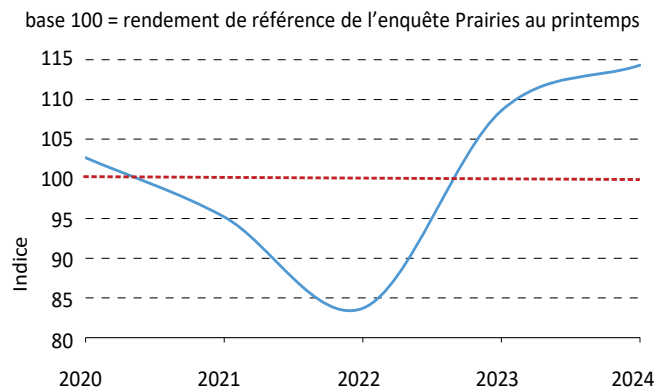
2023. Au niveau départemental, l'excédent par rapport à la référence de printemps va de 11 % pour les Côtes-d'Armor et le Finistère, à 18 % pour l'Ille-et-Vilaine, avec 17 % pour le Morbihan. Le niveau de rendement de printemps est le plus élevé en Ille-et-Vilaine (5,2 tonnes de matière sèche par hectare), suivi par les Côtes-d'Armor (5), à l'inverse de l'ordre habituel. Il atteint 4,7 tonnes de matière sèche par hectare dans le Morbihan. Le rendement est le plus faible dans le Finistère (4,5), comme les années précédentes.

La météo pluvieuse favorise la pousse d'herbe, mais rend difficile la mise à l'herbe et les fauches

Au premier semestre 2024, la météo pluvieuse et les températures au-dessus des normales favorisent globalement les rendements des prairies. En 2023, les températures élevées toute l'année et les précipitations satisfaisantes avaient déjà permis à l'herbe de pousser correctement.

L'année 2024 débute par un hiver particulièrement doux et pluvieux (figure 3). La douceur se prolonge en mars et les pluies sont toujours abondantes. Le démarrage de la végétation est plus précoce qu'habituellement grâce aux températures douces. L'herbe pousse de manière très satisfaisante en mars, grâce à une croissance très importante en troisième semaine. L'excès d'eau limite néanmoins la portance des parcelles (définitions). Les beaux jours de la troisième semaine améliorent cependant la portance, et permettent des mises à l'herbe presque partout. Toutefois, pour ne pas détériorer les prairies, le pâturage n'est fait que de jour dans beaucoup d'exploitations, et non en continu jour et nuit, alors que l'herbe est haute. Dans les secteurs les plus précoces, les premières fauches sont réalisées.

Figure 2- Évolution de l'indice de rendement des prairies au printemps en Bretagne

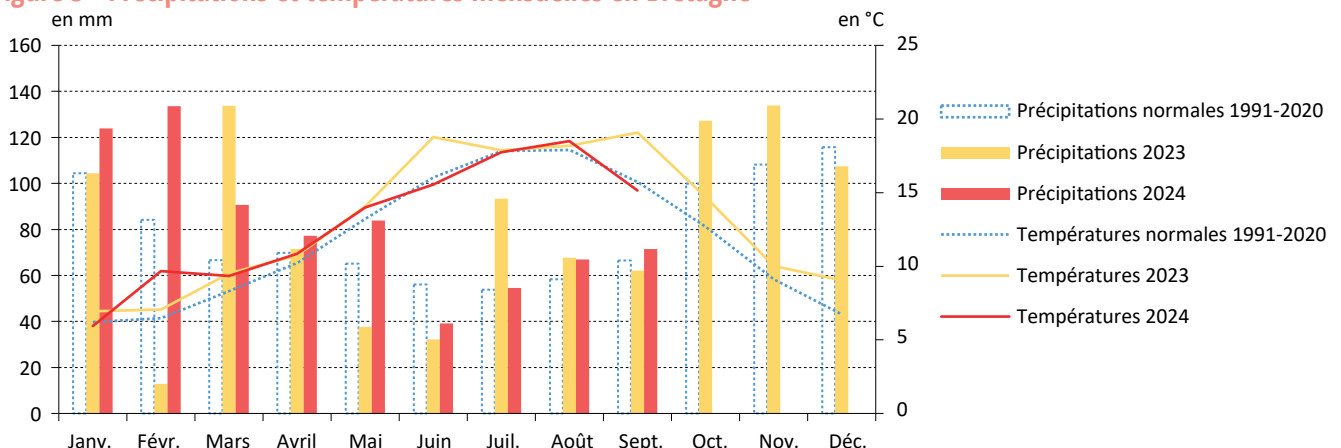


Lecture : au printemps 2024, le rendement des prairies en Bretagne est supérieur de 14 points au rendement de référence de l'enquête prairies
Source : Agreste, enquêtes prairies

En avril, la pousse mensuelle reste satisfaisante. Au 20 avril, la production cumulée des prairies permanentes en Bretagne est supérieure de 18 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Les températures et les précipitations dépassent encore les normales de saison, mais plus faiblement. La pousse de l'herbe s'accélère avec la montée des températures. Il est alors possible de passer le troupeau en ration pâturage unique, sans autre apport fourrager. Les conditions météorologiques de la troisième semaine favorisent le pâturage et permettent de réaliser des fauches de qualité. La pousse ralentit fortement en dernière semaine en raison du froid.

En mai, la pousse mensuelle de l'herbe se maintient à un bon niveau. Au 20 mai, la production cumulée des prairies permanentes est supérieure de 18 % à la moyenne observée sur la période de référence. La météo est encore douce et

Figure 3 - Précipitations et températures mensuelles en Bretagne



Source : Météo-France

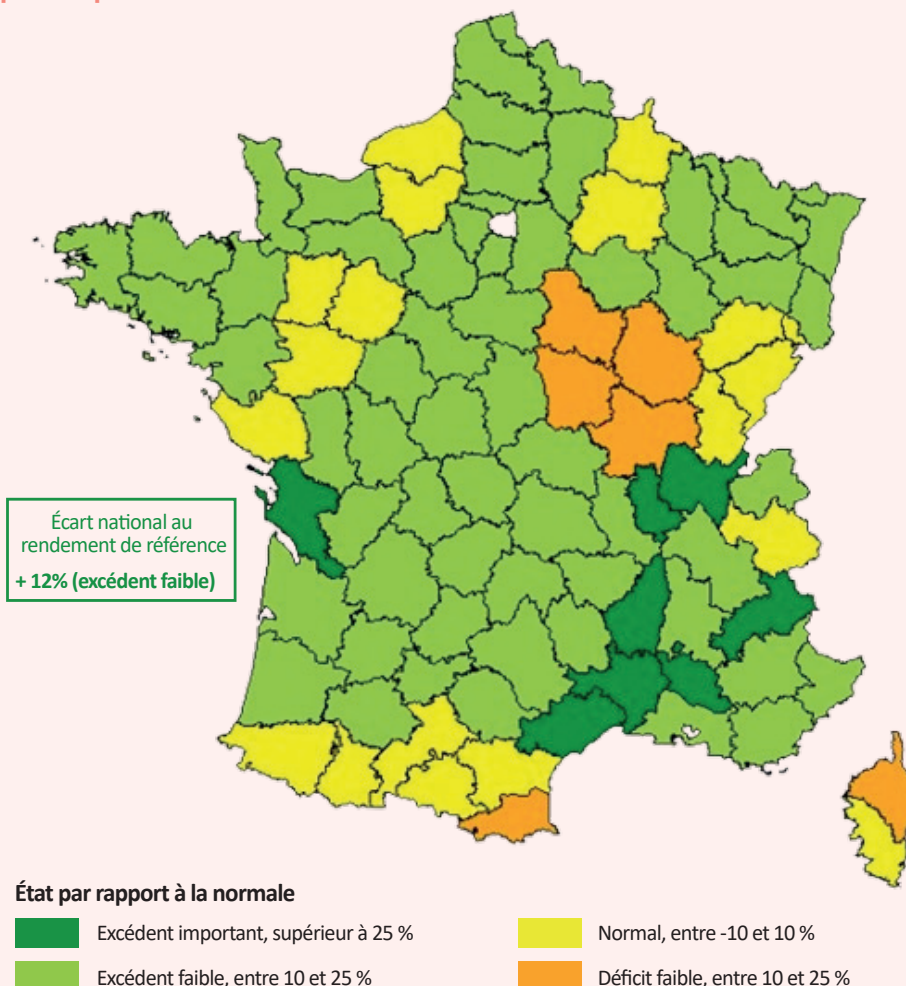
humide. En début de mois, un vent de nord-est freine le développement des prairies. Puis la pousse s'accélère en deuxième semaine avec la chaleur, mais reste basse en zone humide et intermédiaire. Le temps estival permet alors de réaliser de nombreuses fauches. Mais l'herbe ensilée risque d'être de qualité médiocre, en raison de son stade avancé lors de la récolte. En troisième semaine, l'alternance d'averses et d'éclaircies est propice à la croissance de l'herbe, qui reste bonne en fin de mois. Les chantiers de récolte d'herbe restent compliqués avec la météo humide. Les chantiers de foin démarrent en toute fin de mois dans certains secteurs.

En **juin**, la production mensuelle d'herbe atteint des niveaux importants, malgré des températures et des pluies sous les normales de saison. La croissance de l'herbe est bonne en début de mois, puis elle ralentit en deuxième semaine à cause du vent du nord et des températures froides. Au 20 juin, la production cumulée des prairies permanentes ne dépasse plus que de 15 % la moyenne de référence en Bretagne (+ 18 % en France). La pousse s'accélère en fin de mois. L'herbe est de bonne qualité grâce à la régularité des pluies. Une parenthèse de sécheresse début juin, liée au vent du nord, permet de réaliser des fauches pour le foin. Le rendement global des foins est bon, mais leur qualité est médiocre.

Une pousse d'herbe excédentaire en France

En France, la production cumulée des prairies au printemps 2024 dépasse de 12 % la production de référence (+ 14 % en Bretagne). L'excédent se maintient de mois en mois grâce à des conditions climatiques favorables. Les températures excédentaires du début de campagne suivies de températures proches des normales, accompagnées de pluies fréquentes et généralisées à l'ensemble du territoire, favorisent la production d'herbe. Fin juin, la production des prairies permanentes atteint alors des niveaux inédits sur les 30 dernières années. L'absence de canicule et de sécheresse permet d'atteindre un niveau de production correspondant normalement à celui de mi-juillet. Le rendement moyen national des prairies de printemps atteint 4,3 tonnes de matière sèche par hectare. Il excède de 12 % le rendement de référence (**figure 4**). La quasi-totalité des départements présentent une pousse d'herbe dans la norme (19 départements) ou excédentaire (67). L'excédent est important dans huit départements, situés en Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. À l'inverse, les rendements sont faiblement déficitaires dans six départements, situés en Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Corse.

Figure 4 - Écarts aux rendements fourragers départementaux de référence au printemps 2024



Source : Agreste, enquête prairies 2024 (données provisoires)

Définitions

La production des prairies comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou surfaces toujours en herbe** (STH) sont naturelles ou semées depuis six ans ou plus. Une prairie permanente est dite productive si sa production est d'au moins 1 500 unités fourragères à l'hectare (UF/ha), quantité permettant de couvrir les besoins d'une unité gros bétail (UGB) pendant six mois. Elle est dite peu productive ou non productive, si sa production est inférieure à 1 500 UF/ha. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

Portance : capacité d'un sol à supporter une charge, ici le bétail ou les engins agricoles.

Matière sèche : la production des prairies est évaluée en quantités de matière sèche, c'est-à-dire après élimination de l'eau.

Sources, méthodes

L'**enquête prairies** est une opération de conjoncture réalisée à l'échelle des régions fourragères ou des départements, par les services régionaux de l'information statistique et économique des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Les régions fourragères, constituées de communes, sont des zones agro-climatiques homogènes du point de vue herbager, issues d'un découpage de la France réalisé dans le cadre de l'enquête prairies. L'enquête prairies aboutit à une estimation de la production des prairies, de printemps d'une part, d'été-automne d'autre part, à partir des observations de rendement du système Isop et de données d'experts. Les rendements de référence de l'enquête Prairies ont été actualisés en 2020 et ne portent pas sur une période précise.

Le **système Isop (informations et suivi objectif des prairies)** fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et des prairies permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. Depuis 2007, Isop intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés. Isop est le fruit d'une collaboration entre Météo-France, l'Inrae (Institut national de recherche pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement) et le SSP (Service de la statistique et de la prospective) du ministère chargé de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Toutes nos publications sur les grandes cultures, les fourrages et les prairies sur le site de la Draaf Bretagne:

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/grandes-cultures-fourrages-prairies-r107.html>

- La dernière publication nationale sur les prairies de printemps sur le site Agreste:

Conjoncture Infos Rapides - Prairies - En juin 2024, la pousse d'herbe reste nettement excédentaire - N°72 – Juin 2024

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/IraPra2472/detail/>



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Benjamin Beussant
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédacteur en chef : Sébastien Samyn
Rédactrice : Linda Deschamps
Composition : Yves Lebeau (Srise Bourgogne-Franche-Comté)
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2024